

FICHE FORMATION - CAP

CAP Électricien

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le CAP Électricien forme des professionnels capables d'installer, de raccorder et de maintenir des installations électriques dans le bâtiment.

Il s'agit d'une formation en 2 ans après la classe de 3e, accessible également en apprentissage ou par la voie professionnelle.

Les élèves acquièrent des compétences pratiques et théoriques liées à l'électricité, au câblage et aux normes de sécurité.

Cette formation permet une insertion rapide dans le secteur du bâtiment ou une poursuite d'études.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Électricien(ne) du bâtiment

Monteur électricien / Technicien(ne) d'intervention en électricité

Agent(e) d'installation électrique

Électricien(ne) en maintenance résidentielle ou tertiaire

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

L'électricien installe, répare et entretient les installations électriques dans les habitations, les bureaux ou les bâtiments industriels.

Il travaille souvent sur chantier, en équipe, et peut intervenir chez des particuliers ou pour des entreprises.

Il doit respecter les normes de sécurité électrique (notamment la NFC 15-100) et être rigoureux dans ses interventions.

Ce métier combine travail manuel, lecture de plans et utilisation d'outils spécialisés.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases techniques de l'électricité et des installations électriques.

Apprendre à lire et interpréter des schémas électriques.

Maîtriser les règles de sécurité électrique (habilitations, normes).

Savoir installer des circuits électriques, des tableaux de distribution et des appareillages.

Être capable de poser des canalisations, effectuer des câblages et réaliser des raccordements.

Comprendre les principes de la domotique et des énergies renouvelables.

Développer des compétences en gestion de chantier et communication client.

Préparer aux habilitations électriques nécessaires à l'exercice du métier.

Acquérir une expérience pratique grâce aux travaux en atelier et en entreprise.

Permettre une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Enseignements professionnels :

Organisation des installations électriques (ODL)

Réalisation et mise en service des installations électriques (RMS)

Maintenance des installations électriques (MTE)

Connaissances des matériels, outillages et logiciels spécifiques

Lecture de plans et schémas électriques

Utilisation des outils numériques liés au métier

Enseignements généraux :

Français – histoire-géographie

Mathématiques et sciences physiques

Langue vivante

Éducation civique, juridique et sociale

EPS

Prérequis pour intégrer la formation :

Être titulaire d'une scolarité complétée jusqu'en classe de 3e ou d'un niveau équivalent.

Avoir une bonne motivation pour le travail manuel et technique.

Présenter des compétences en mathématiques et physique appliquée.

Disposer d'une capacité à travailler en équipe et à respecter les consignes de sécurité.

Être intéressé(e) par le domaine du bâtiment et de l'électricité.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF 255 – ROME F1605 - F1602

FORMACODE 24066 – RNCP38401

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région

Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A